

La génération de la Conquête : un questionnement de l'archive

Bernard Andrès

Volume 20, numéro 2 (59), hiver 1995

Archéologie du littéraire au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201163ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201163ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Andrès, B. (1995). La génération de la Conquête : un questionnement de l'archive. *Voix et Images*, 20(2), 274–293. <https://doi.org/10.7202/201163ar>

Résumé de l'article

Résumé

Après avoir présenté la façon dont l'historiographie traite de l'après-Conquête (notamment les travaux récents de Heinz Weinmann, Maurice Lemire et Fernand Dumont), l'auteur propose un type de questionnement de l'archive inspiré de Michel Foucault et d'une sociogénèse des énonciations: statuts relatifs du document et du monument, rapport des premiers textes littéraires au discours social et aux "grands récits" de l'époque. Ceci l'amène à reposer les problèmes de l'origine, de l'originalité et de la fondation d'une littérature à la fin du xviii^e et au tournant du XIX^e siècle. L'idée d'une première génération d'écriture est alors examinée à travers la carrière des Fleury Mesplet, Valentin Jautard, Joseph Quesnel, Pierre du Calvet, Pierre de Sales Laterrière, Henri-Antoine Mézière, Charles-François Bailly de Messein, Luc de La Corne, Ross Cuthbert et de quelques autres pionniers des lettres québécoises. Cette "génération de la Conquête" regroupe des écrivains de tous âges, autour d'une écriture bien marquée par son temps: les Lumières du xviii^e siècle.

La génération de la Conquête : un questionnement de l'archive

Bernard Andrès, Université du Québec à Montréal

Après avoir présenté la façon dont l'historiographie traite de l'après-Conquête (notamment les travaux récents de Heinz Weinmann, Maurice Lemire et Fernand Dumont), l'auteur propose un type de questionnement de l'archive inspiré de Michel Foucault et d'une sociogénèse des énonciations : statuts relatifs du document et du monument, rapport des premiers textes littéraires au discours social et aux « grands récits » de l'époque. Ceci l'amène à reposer les problèmes de l'origine, de l'originalité et de la fondation d'une littérature à la fin du XVIII^e et au tournant du XIX^e siècle. L'idée d'une première génération d'écriture est alors examinée à travers la carrière des Fleury Mesplet, Valentin Jautard, Joseph Quesnel, Pierre du Calvet, Pierre de Sales Laterrière, Henri-Antoine Mézière, Charles-François Bailly de Messein, Luc de La Corne, Ross Cuthbert et de quelques autres pionniers des lettres québécoises. Cette « génération de la Conquête » regroupe des écrivains de tous âges, autour d'une écriture bien marquée par son temps : les Lumières du XVIII^e siècle.

Écrire c'est toujours jouer, déjouer la mort, la filiation, le roman familial, l'Histoire.

Régine Robin, *Le Deuil de l'origine*

Comment se fait-il que la critique ne s'aventure guère en deçà des années 1840 et voie 1837 comme une date fatidique, *terminus a quo* de l'écriture et de la filiation littéraires au Québec? *L'Influence d'un livre. Roman historique*, de Philippe Aubert de Gaspé fils, en marque alors le premier jalon, ou encore, la même année, *Les Révélations du crime, ou Combray et ses complices*, de François-Réal Angers. D'une part, l'horreur du roman noir et de la chronique judiciaire; de l'autre, le non-dit de la Rébellion et des potences. Comme si, pour les générations futures, la

répression des Patriotes et ces deux ouvrages où la mort joue un rôle d'importance barraient de leurs croix l'horizon historique. Est-il possible, au-delà, de trouver d'autres écritures qui déjoueraient la mort et cette filiation trop commode? C'est à quoi je m'essaie ici.

J'interroge donc ce millésime emblématique (1837) qui, par la vertu d'une simple coïncidence entre des éléments de nature hétérogène (un livre et une rébellion), rejette dans l'ombre un ensemble autrement plus homogène de faits littéraires: *L'Areopage* (1803) de Ross Cuthbert et, si l'on remonte au xviii^e siècle, *La Bastille septentrionale* (1791), attribuée à Henri-Antoine Mézière, *Colas et Colinette* (1790) de Joseph Quesnel, l'activité théâtrale de l'époque, *L'Appel à la justice de l'État* (1784) de Pierre Du Calvet, l'apport de Valentin Jautard à la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779), ou le *Journal de voyage* de Saint-Luc de La Corne paru en 1778 chez le premier éditeur francophone du pays, Fleury Mesplet. À ces œuvres imprimées s'ajoutent d'autres textes manuscrits relevant du discours intime, administratif ou religieux: conçus et diffusés entre les années 1760 et le tournant du xix^e siècle, ils ne connurent qu'une édition tardive ou dorment encore dans les fonds d'archives. Le projet de recherche «Archéologie du littéraire au Québec» (ALAQ) a entrepris d'exhumer et d'étudier systématiquement ces artefacts scripturaux, ainsi que leurs auteurs et les réseaux dans lesquels ils circulèrent à l'époque. Tous ne présentent pas le même intérêt littéraire, on s'en doute, mais la plupart témoignent d'un rapport nouveau à l'écriture, au lendemain d'une période encore négligée de l'histoire des idées et des formes littéraires¹. J'entends ici présenter cette époque, ainsi que les problèmes soulevés par notre approche, pour enfin proposer une définition de ce que j'appelle «la génération de la Conquête».

La Conquête : point aveugle)

S'interrogeant sur l'occultation de la Conquête et de la fin du xviii^e siècle par l'historiographie québécoise, Heinz Weinmann y va d'une interprétation psychanalytique. «Pierre de touche de l'histoire

1. Je prends le paradigme littéraire au sens large du xviii^e siècle, recouvrant aussi bien les formes canoniques (poésie, roman, théâtre, etc.), que les écrits culturels ou scientifiques. M'intéressent plus particulièrement les textes qui excèdent le niveau purement informatif et engagent le sujet de l'énonciation dans un échange à caractère polémique, argumentatif, didactique, philosophique ou esthétique, discours empruntant des formes aussi variées que l'article de gazette, la relation ou la chronique, les mémoires, le poème, la chanson, l'oraison, l'allocation ou les formes théâtrales.

canadienne», la Conquête anglaise (ou la défaite française) lui apparaît comme une « scène primitive » dans l'inconscient collectif québécois. Cette scène, dit-il, « a été longuement défigurée; déplacée par l'historiographie nationaliste québécoise. Cette dernière la présente comme la catastrophe initiale du Canada français, l'*apocalypse now* qui plonge le pays, heureux sous la coupe française, dans la sujétion et dans l'humiliation² ». Faut-il sourire ou souscrire à cette « psychanalyse de l'après-défaite », qui conduit l'auteur à réinterpréter l'histoire en termes de « roman familial », de « sevrage » et d'inversion fantasmatique de la situation parentale réelle »? L'idée d'un inconscient collectif bâti « à l'image de celui des individus » ne laisse pas de surprendre l'historien conscient, lui, des nombreux clivages qui divisaient alors la société canadienne : nouveaux et anciens sujets, multiples antagonismes au cœur de chaque communauté linguistique, au sein de chaque regroupement d'intérêts, parmi même les francs-maçons, etc.³ À la rigueur donc, non pas un, mais des inconscients collectifs, alors si disséminés dans le tissu social que la notion même en devient inopérante. Quoi qu'il en soit de sa méthode, Weinmann a du moins le mérite de bousculer une certaine *doxa* sur la Conquête et de souligner l'occultation dont elle a fait longtemps l'objet, comme les légendes qu'elle a nourries.

Parmi ces dernières, l'idée d'une Conquête « providentielle » épargnant aux Canadiens les affres de la Révolution française ne doit pas plus nous bernier que cette autre que je me défends de forger ici : la Cession comme âge d'or des lettres et de la pensée québécoises. Si d'importants progrès ont alors vu le jour à la faveur de l'administration anglaise, de l'imprimerie aux bibliothèques, en passant par les gazettes, la vie associative et la représentation parlementaire, cette période ne fut pas de tout repos pour les élites canadiennes. C'est de haute lutte que s'obtinrent les principaux acquis, tant au plan littéraire que politique. Seules l'impossibilité matérielle d'assimiler la majorité francophone, puis la crainte de voir les Canadiens suivre l'exemple des colonies américaines ou de la Révolution française infléchirent les conquérants sous le Régime militaire et leur inspirèrent les aménagements de l'Acte de Québec, puis la constitution de 1791⁴. Il n'en reste

2. Heinz Weinmann, *Du Canada au Québec. Généalogie d'une histoire*, Montréal, l'Hexagone, 1987, p. 16-17.

3. Sur la franc-maçonnerie et les pratiques associatives, voir dans la bibliographie de ce dossier les travaux de Roger Le Moine (1993) et de Pierre Rajotte (1992).

4. On se référera pour une formulation moins schématique de ces questions autrement plus complexes aux travaux de Michel Brunet (1969), Claude Galarneau (1970), Michel Grenon (1989), John Hare (1977, 1993, 1994), Gustave Lanctôt (1965),

pas moins que la Conquête militaire ouvrit objectivement la voie à une Conquête des Lettres et à une ère nouvelle dont Maurice Lemire et Fernand Dumont viennent tour à tour d'évaluer l'importance.

Dans son récent essai sur la formation de l'imaginaire au Québec, Maurice Lemire s'intéresse surtout aux œuvres postérieures aux années 1830. Mais, alléguant la nature «archéologique» de son travail, il recherche dès la Conquête les interactions entre l'imaginaire populaire et l'imaginaire savant (en s'inspirant notamment de la méthodologie de Gilbert Durand)⁵. «[L]a défaite, dit-il, a pour effet de circonscrire [l'imagination canadienne] à un lieu plus précis et de faciliter sa définition». Pour Lemire, «La naissance d'un nouvel esprit mythique au Canada précède la cession du pays à l'Angleterre» et la question de la nouvelle allégeance ne semble pas poser de problème. Le choix serait «spontané». Il se ferait moins en faveur du conquérant qu'en regard du continent: l'Amérique. Fernand Dumont, lui, accorde plus d'importance à la Conquête dans sa *Genèse de la société québécoise*. Tâchant de situer l'époque à laquelle se forge une «référence» identitaire au Québec, Dumont distingue le vague «sentiment national» lié à la reconnaissance de certains signes et symboles, de la «référence» proprement dite, fondée sur la construction de «discours identitaires: idéologies, mémoire historique, imaginaire littéraire⁶». Si le sentiment national existait déjà vers la fin du Régime français où les Canadiens se percevaient différents des métropolitains, on n'assistait pas encore à l'«intégration globale» des discours identitaires: «[...] les conditions ne sont pas encore réunies pour que puissent se former une conscience politique et une conscience nationale». Et Dumont de conclure: «La Conquête va y contraindre» (p. 86). C'est par l'imposition de l'*autre* comme nouvelle présence (p. 105) qu'une bourgeoisie des affaires se met en place et se pense comme classe, acquiert une conscience politique et l'articule dans un discours identitaire. J'ajouterais que c'est par une forme de violence symbolique (les Canadiens sont interpellés comme «nouveaux sujets»), mais aussi physique (leurs élites sont emprisonnées ou doivent s'exiler⁷), que se précise la «référence» chère à Dumont. Un bris historique en est la source, explique-t-il:

Fernand Ouellet (1976), Mason Wade (1963) et Jean-Pierre Wallot (1973), donnés dans la bibliographie du présent dossier.

5. Voir Maurice Lemire, *Formation de l'imaginaire littéraire au Québec — 1764-1867*, Montréal, l'Hexagone, 1993 (les citations suivantes sont tirées des p. 34-35).
6. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 16; les autres citations renvoient au même volume dont je donne la page entre parenthèses.
7. Entre 1779 et 1783, les francophones les plus «engagés» dans l'imprimerie, le journalisme, le négoce et les professions libérales, connaissent la prison (Fleury

La Conquête crée cette rupture : la métropole [anglaise] représente d'autres coutumes, un autre langage, une autre religion. Les tentatives constantes d'assimilation et l'édification d'une société parallèle ne peuvent qu'accentuer chez les francophones le sentiment de la différence en même temps qu'une conscience plus vive de l'originalité de leurs propres institutions (p. 117).

L'intérêt de l'analyse réside dans le refus, chez Dumont, de toute banalisation du discours identitaire, de toute réduction de celui-ci à une forme d'unanimisme béat. Sensible à la « bigarrure des situations » et au « flottement des attitudes » observés à l'époque, il souligne les contradictions et les antagonismes qui travaillent le champ social comme son discours. C'est sur ce jeu d'oppositions que la société d'alors, dit-il, « va prendre une figure objective » (p. 119). Et que, pensons-nous, naît aussi la figure de l'écrivain canadien. Pour la mieux saisir dans son émergence et son développement, il convient de se livrer à un travail d'« archéologie », à condition de préciser le sens donné à ce terme.

Archéologie, archives, monuments

Pour comprendre le travail de l'archive (qui n'a rien de l'archivage), il faut reprendre la distinction de Foucault entre *document* et *monument*⁸. Dans l'optique traditionnelle, les traces du passé, les *monuments* poussiéreux échoués sur nos rives étaient transformés en *documents* par l'historien qui, les douant de mémoire, les faisait parler, nous parler du temps jadis. Spécialistes des monuments muets, l'archéologue et l'archiviste jouaient au traducteur : ils transformaient le *monument* en *document*, en objet transitif désignant autre chose (le passé, l'humanité, l'Histoire). En réaction contre cette archéologie qui « tendait à l'histoire et ne prenait sens que par la restitution d'un discours historique », Foucault proposait en 1969 une nouvelle histoire qui transformerait les *documents* en *monuments*, une histoire qui tendrait à l'archéologie, « à la description intrinsèque du monument ». Le document n'est plus un simple relais, une « matière inerte » à travers laquelle on pense autre chose. Il s'agit désormais de penser la trace, d'analyser le tissu documentaire en lui-même, de dégager les principes qui régissent son énonciation.

Mesplet, Valentin Jautard, Pierre du Calvet, Pierre de Sales Laterrière, François Cazeau) ou, plus tard, l'exil (Henri-Antoine Mézière). Même les plus soumis à l'autorité britannique doivent prendre la plume pour se justifier (Joseph Quesnel), ou défendre les autres (Luc de La Corne).

8. Le développement suivant s'inspire de l'introduction du livre de Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 13-15.

C'est dans cette optique que nous appréhendons l'archive, en examinant les conditions de son apparition et de son exploitation. L'apparition, d'abord : lors de son émission première, l'artefact (manuscrit ou édité) répond à certaines conditions d'énonciation et à un jeu de contraintes institutionnelles propres à son auteur et à sa période ; une étude synchronique doit en reconstituer les paramètres. Par exemple, qu'est-ce qui pousse Saint-Luc de La Corne à raconter le naufrage de *L'Auguste* en 1761, à en rendre aussitôt compte à Québec, à en envoyer copie à New York, puis à le publier en 1778 ? À qui s'adresse-t-il en fait et à quelles fins se construit-il comme héros de ce premier récit d'aventures ? Ou encore, à quelle logique énonciative répondent les fausses lettres du marquis de Montcalm attribuées à Roubaud et publiées en 1777⁹ ? Qu'entend prouver Pierre Du Calvet et à qui destine-t-il son *Appel à la justice de l'Etat*¹⁰ ? Quant à l'exploitation de l'artefact, elle concerne l'usage que les archivistes, puis les historiens en font au cours des siècles : archivage de la pièce d'origine, puis utilisations successives à des fins variées du « document » par des historiens de l'imprimé, de l'histoire sociale, de l'histoire des mentalités, de l'histoire littéraire, etc. Notre étude se fait alors diachronique, pour rendre compte de ces usages documentaires (qui, peu à peu, nous ont fait oublier l'idiosyncrasie de l'artefact premier), et pour établir l'importance relative du « monument » considéré (au plan historique, mais surtout littéraire). Par exemple, qu'en est-il de l'écart entre le récit premier du naufrage de *L'Auguste*, ses éditions subséquentes, la tradition orale qui s'y greffe et dont témoignent les réinvestissements littéraires et historiographiques de Philippe Aubert de Gaspé, Robert de Roquebrune, Pierre-Georges Roy, etc. ?

On le voit, nous avons affaire à un ensemble de *monuments* épars, d'objets discursifs auxquels l'institution n'a pas encore décerné le label littéraire. Jusqu'à très récemment, correspondances privées et publiques, mémoires, écrits journalistiques, pamphlets, poèmes de circonstances, etc. n'étaient encore appréciés que pour leur valeur *documentaire*, comme objets purement transitifs. C'est ce qu'ils nous apprenaient de l'histoire qui leur valait de submerger encore, d'être inventoriés et parfois commentés par des spécialistes. Pour s'inscrire dans la lignée de Foucault, il convient à présent de transformer ces *documents* en *monuments*. Non pas au sens de les légitimer en leur

9. Sur La Corne et Roubaud, voir plus loin les articles de Pierre Lespérance et de Caroline Masse.

10. Voir Denis Saint-Jacques, « Fonctions et statut discursif de l'« Appel à la justice de l'État » », *Canadian literature/Littérature canadienne*, n° 131, hiver 1991, p. 64-71.

octroyant une valeur exemplaire, un statut littéraire¹¹. Non, les aborder comme *monuments*, au sens foucauldien du terme, c'est les appréhender en eux-mêmes, en tant que pratiques non encore légitimées, mais déjà «régulées». Ce sont ces *règles*, l'ensemble des contraintes, des lois plus ou moins tacites autorisant (ou entravant) l'énonciation des discours qu'il importe de décrire. Une telle étude montrera comment ces premiers textes écrits et publiés au Québec s'inscrivent dans des formations discursives européennes (et s'en démarquent déjà). Comment ils recourent, sans toujours le citer explicitement, le discours philosophique des «Lumières». Il s'agit d'examiner ainsi les «arbres de dérivation énonciative» (Foucault) repérables chez des auteurs formés pour la plupart en Europe, mais dont la carrière se déroule en Amérique du Nord et dont l'œuvre concerne et interpelle d'abord et pour la première fois le Québec. Qu'il s'agisse de pamphlet, de polémique, de discours journalistique, juridique ou médical, de théâtre, de poésie ou de récit biographique, tous les «genres» sont pratiqués par ces auteurs. Mais ils le sont selon des stratégies discursives dont il convient de définir l'originalité¹².

Originalité, origine et fondation

Une précision à propos de cette *originalité* présumée de nos monuments, et de notre tendance à repousser toujours plus avant dans le temps les *origines* du littéraire québécois. Sur l'originalité, je précise que les monuments dont nous exhumons les conditions d'énonciation ne disent pas (toujours) quelque chose de nouveau. Mais ce qui nous importe, c'est qu'ils le profèrent dans des conditions relativement inédites en Amérique du Nord¹³. Quant à l'origine, je n'entends pas, bien sûr, tomber dans le mythe des origines, de l'Origine, ce seuil improbable dont Michel Foucault a bien montré le caractère aporétique dans *L'Archéologie du savoir*. Il s'en prenait à l'idée quelque peu naïve selon laquelle

au-delà de tout commencement apparent, il y a toujours une origine secrète — si secrète et si originaire qu'on ne peut jamais la ressaisir tout à fait en elle-même. Si bien qu'on serait fatalement reconduit, à travers la

-
11. Encore que certains d'entre eux le méritent bien et que le seul fait de les consigner dans une histoire de la vie littéraire comme celle du CRELIQ leur octroie *de facto* cette nouvelle dignité.
 12. Je reprends ici un propos que j'ai développé dans «Le texte embryonnaire ou l'émergence du littéraire au Québec: 1764-1815», *Québec Studies*, n° 15, automne 1992-hiver 1993, p. 67-76.
 13. Voir ici-même l'étude de Pierre Hébert et de Jacques Cotnam, à propos de la *Gazette littéraire de Montréal*.

naïveté des chronologies, vers un point indéfiniment reculé, jamais présent dans aucune histoire; lui-même ne serait que son propre vide; et à partir de lui tous les commencements ne pourraient jamais être que recommencements ou occultation [...] ¹⁴.

Je suis bien prêt, donc, à faire «le deuil de l'origine», pour reprendre Régine Robin citée en exergue. Et, sans remonter au déluge, j'essaie de problématiser la notion de «fondation» en interrogeant les seuils traditionnellement retenus par la *doxa* en matière de périodisation littéraire. Je me permets encore de renvoyer à mon livre sur la «constitution des lettres au Québec», où j'explique ma méfiance à l'égard de l'analyse institutionnelle, lorsqu'elle se limite aux corpus consacrés, au lieu de travailler sur le processus de leur institutionnalisation ¹⁵. L'émergence d'un «texte embryonnaire», les circonstances de sa parturition socioculturelle m'apparaissent plus vitales. En matière de fondation, on peut envisager deux approches. L'une, factuelle, ne prend en compte que l'événement historiquement repérable, recensé, attesté par l'appareil historiographique: premier document répertorié, millésime d'une bataille, d'un traité, d'une naissance, d'une mort, détails couchés sur le registre de l'Histoire et qui *font date*. L'historien de la littérature ne peut contourner cette démarche, j'en conviens. Il se fait alors topographe, il se fait architecte. Fonder, c'est alors sonder le terrain, circonscrire un territoire discursif, délimiter un corpus à partir d'archives patiemment exhumées qui dessinent ainsi un espace interne (et, par conséquent, une extériorité, une extra-territorialité). C'est par exemple au XIX^e siècle, *intra muros*, la «littérature du terroir», ou au XX^e, le roman *national* ¹⁶. *Extra muros*, c'est l'ailleurs culturel, redouté par ceux-ci (les ultramontains), ou exalté par ceux-là (Rouges, laïcistes de l'Institut canadien, Nigog et autres exotistes ¹⁷). Mais cette approche factuelle et pragmatique de la fondation, basée sur la notion de *limite*, connaît aussi ses *limites*.

Il existe une autre approche, symbolique, celle-là, de la fondation. Plus extensive que l'autre, elle travaille sur les marges du réel, du document, de l'événement. Elle saisit ce qui l'excède et le construit

14. Michel Foucault, *op. cit.*, p. 36.

15. Voir Bernard Andrès, *Écrire le Québec: de la contrainte à la contrariété. Essai sur la constitution des Lettres*, Montréal, XYZ éditeur, coll. «Études et documents», 1990, p. 16-21.

16. Voir Jacques Pelletier, *Le Roman national*, Montréal, VLB éditeur, 1991.

17. Je pense au courant minoritaire des francs-maçons, libres penseurs, aux Patriotes, à Papineau, à l'Institut canadien, aux collaborateurs de *L'Avenir*, du *Défricheur* et du *Pays*, aux Dessaulles, Doutre, Buies et Filiatrault; voir Fernand Ouellet, «Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^e siècle», Jean-Paul Bernard (dir.), *Les Idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boréal-Express, 1973, p. 37-60.

également par la bande, dans la périphérie. Aux confins du rêve, du fantasme, de la légende, on peut *aussi* fonder le littéraire. C'est l'approche qu'adopte par exemple Ginette Michaud dans *Montréal imaginaire*, publication récente parue dans la mouvance du 350^e anniversaire de la métropole. Procédant aux «lectures de quelques récits de fondation de Montréal», elle explique: «[...] fonder une ville, sur le plan symbolique, c'est bien davantage [...] bâtir une légende, agencer les séquences d'une histoire, archiver une mémoire, bref, raconter le récit d'une naissance qui pourra être transmis, célébré, commémoré, *rêvé*¹⁸». La démarche que j'adopte ici consiste bien témérairement à concilier les deux approches de la fondation. Dans un premier temps, il s'agit de délimiter un nouveau corpus à partir d'archives négligées des lettres et des arts à la fin du xviii^e siècle et au tournant du xix^e. En cela, nous convoquons la première des méthodologies, inspirée de l'historiographie traditionnelle: le traitement du monument en document. C'est la phase d'inventaire: repérage et (re)lecture d'archives, rétablissement des faits historiques, correction des dates, établissement des textes, projets d'édition critique, d'anthologies, etc. Un tel travail concourt évidemment à circonscrire un *dedans* du corpus à partir de limites temporelles, de critères esthétiques, génériques, etc. Ici même, les textes de John Hare et de Pierre Lespérance s'inscrivent dans cet esprit. Ils témoignent d'une première étape. Ils dressent l'état des lieux. Dépister l'archive, la lire et la bien relire, dans les voûtes des bibliothèques, les minutes de notaires, les microfilms ou les parchemins, etc.

Mais la recherche ne se limite pas à une topologie du littéraire. Elle interroge aussi les *debors* et *à-côtés* discursifs qui fondent également l'imaginaire littéraire des proto-scripteurs canadiens. Cette approche nous mène à interroger les conditions d'énonciation de ces textes et documents proto-littéraires. Faisant alors abstraction de *ce qu'ils nous apprennent* de tel ou tel référent historique, nous tâchons de décrire *comment ils nous l'apprennent*: selon quelles règles, quelles contraintes ces discours s'énoncent-ils? Comment les travaille un certain *discours social*. Et comment ils le travaillent aussi bien. S'il fallait situer cette recherche dans le cadre de la sociocritique, je parlerais volontiers de sociogénèse des énonciations, *sociogénèse* entendue dans l'esprit de Marc Angenot «comme dispositif d'absorption sélective de fragments du discours social et comme écart productif, "travail du texte" sur ce "hors-texte" dont Claude Duchet n'a cessé de rappeler

18. Pierre Nepveu et Gilles Marcotte (dir.), *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992, p. 13.

qu'il est à la fois dehors et dedans, que le texte est radicalement perméable au discours social [...]»¹⁹.

Discours social et grands récits

Les textes que nous fréquentons témoignent de cette porosité interdiscursive et d'un rapport toujours conflictuel au discours social comme aux «grands récits»²⁰ qui émergent alors en Europe et en Amérique du Nord. Celui des Britanniques au sujet de l'assimilation des catholiques dans «les colonies et provinces américaines de Sa Très Gracieuse Majesté George III»²¹; celui des Américains qui fondent leur démocratie en invitant le Québec à s'y joindre²²; celui enfin des révolutionnaires français dont les émissaires en Amérique rêvent de *reconquista* canadienne²³. À chacune de ces fictions sociétales, chacune de ces histoires que se racontent Anglais, Français et Américains, les Canadiens doivent s'adapter et adopter de nouvelles stratégies narratives. Leur survie et leur histoire en dépendent. Leur survie dans l'Histoire. Bien avant le rapport Durham et l'*Histoire* de François-Xavier Garneau, leur grand *Récit* de la résistance à l'assimilation remonte à 1763. Il répond au scénario dont Londres confiait alors à James Murray la réalisation: «parvenir à établir l'Église d'Angleterre [...], et que les dits habitants [canadiens] puissent être graduellement

19. Voir Marc Angenot, «Que peut la littérature? Sociocritique littéraire et critique du discours social», *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques. Pour Claude Duchet*, Lille, Presses de l'Université de Lille, 1992, p. 11; nous comprenons avec Angenot le «discours social» comme «l'immense rumeur de ce qui se dit et s'écrit dans une société», par quoi celle-ci se reconnaît, se narre et s'argumente (*ibid.*, p. 14-15).
20. Sur la prééminence de la forme narrative dans la formulation du savoir traditionnel et de la façon dont se forment et se transforment les «grands récits», voir Jean-François Lyotard, *La Condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1979, p. 35-43, et Micheline Cambron, *Une société, un récit*, Montréal, l'Hexagone, 1989, p. 33-43 qui travaille, elle, sur les «fictions sociétales» et les «récits communs» que se donne la société québécoise. Dans l'esprit de ces travaux, «Récit» désigne ici la construction d'un scénario collectif par une communauté culturelle, au sens de ces «fictions» dont il est question chez Sherry Simon (*Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991).
21. Dans le récit britannique, le dominium est d'abord conçu comme un tout, selon une perspective continentaliste, puis comme un ensemble à préserver lorsque les Américains se révoltent et, à leur indépendance, comme un refuge pour les Loyalistes.
22. Voir Bernard André, «Le relais américain dans l'émergence des lettres au Québec (1764-1793)», *Cahiers de l'ALAQ*, n° 2, UQAM, août 1993, p. 57-65.
23. Parmi les plus perméables à ces récits, François Cazeau et Henri-Antoine Mézière. Le premier diffuse au Québec la propagande américaine, tout comme la proclamation du comte d'Estaing invitant en 1779 les Canadiens à se soulever. Le second s'exile à New York, puis à Philadelphie, d'où, en 1793-1794, il incite la France à soutenir une révolution canadienne.

induits à embrasser la religion protestante [...]»²⁴. Dans ce jeu de rôles qu'on leur impose alors, ils improvisent des discours, tantôt soumis, tantôt frondeurs, dont les pétitions et articles de gazettes gardent encore la trace. Nous les relisons dans l'optique évoquée plus haut d'une *composition* avec le discours social par absorption sélective ou écart productif. Dans leur première pétition à George III, les «nouveaux sujets» sollicitent le rétablissement des lois françaises et se racontent déjà comme «peuple» et «Nation»: «Votre peuple Canadien, Sire [...]. Devenus Capables de servir en toute Condition Notre Roy, et notre patrie, nous ne Gemirons plus de cet etat d'humiliation qui nous rend pour ainsi dire La vie insupportable et Semble avoir fait de nous, une Nation réprouvée»²⁵.

Habile construction négociée avec la patrie du conquérant (faite nôtre), mais qui maintient toutefois l'écart fondamental de la «Nation». Quatre ans plus tard apparaît dans une autre pétition la notion de «peuple libre» (alors que gronde au sud la révolte américaine). Sans réclamer encore la représentation parlementaire, les signataires demandent le retour aux anciennes frontières françaises, opposant ainsi au Récit britannique de la réduction, le Récit canadien de l'ouverture aux «Pays d'en haut»²⁶. Ils obtiendront peu après l'Acte de Québec qui rétablit les lois civiles françaises. Mais déjà les Américains les invitent à participer à leur Récit de l'indépendance, alors que l'Évêque de Québec les sermonne vertement en leur proposant le plus belliqueux des scénarios: «Fermez donc, Chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditeux [...]; on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi [...]»²⁷ (!).

Ballottés entre les fictions des uns et des autres, les Canadiens ne vont pas tarder à forger leur propre Récit, à mesure que l'imprimerie et les gazettes leur fourniront des lieux de débat public et la Constitu-

24. *Instructions* données à James Murray le 7 octobre 1763, citées dans Jacques Lacoursière et al., *Canada-Québec. Synthèse historique*, Montréal, Éditions du nouveau pédagogique, 1976, p. 203.

25. Pétition de 1769 (transcription de Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, *Le Manuel de la parole*, 1977, tome 1, p. 27-28), voir les Archives canadiennes, *Documents concernant l'histoire constitutionnelle du Canada*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1991, p. 27-271).

26. «Nous supplions que, comme sous le temps du gouvernement François, on laisse à notre colonie tous les païs d'enhaut connus sous les noms de Missilimakinac, duetroit, et autres adjacents jusques au fleuve du Mississipi» (Pétition de décembre 1773, *ibid.*, p. 30).

27. Voir l'appel du Congrès aux «Amis et Concitoyens» canadiens, 26 octobre 1774 (*ibid.*, p. 32-35) et le mandement de Jean-Olivier Briand, le 22 mai 1775 (*ibid.*, p. 37).

tion de 1791 une tribune. En témoigne le discours de Gabriel-Elzéar Taschereau, lors de la première session de la Chambre, ainsi que l'ensemble des débats sur la langue²⁸. C'est qu'après les écarts et les éclats de la *Gazette littéraire*, après les premiers affrontements parlementaires, le discours dominant ne pourra plus ignorer les *contre-dits* canadiens des pétitionnaires, des parlementaires et des La Corne, Jautard, Mézière, Du Calvet et consorts. À son tour, il devra composer avec l'autre. C'est ainsi qu'à chaque invasion américaine, le Récit britannique tente de s'associer les Canadiens. Il y parviendra presque en 1813, quand de Salaberry et Morrison entreront dans la légende et qu'un Récit fondateur commun jouera sur une «canadianité» partagée par les anglophones et les francophones²⁹. Si les décennies suivantes ne confirmeront pas ces espérances, le tableau récapitulatif que dressera Pierre-Jean de Sales Laterrière en 1830 rappellera qu'elles auront du moins mobilisé les deux camps : «franco ou anglo-canadien, dit-il à propos de ses compatriotes, ils partagent les mêmes intérêts; ils sont en vérité, membres de la même communauté». Mais l'essayiste ne se fait plus d'illusion sur un possible récit commun³⁰.

On le voit, l'histoire de ce Récit improbable traverse l'ensemble des écrits de l'époque. Plus «littéraires» en ce qu'ils empruntent des formes codées (poésie, théâtre, narration, mémoires, etc.), les textes de nos premiers écrivains n'échappent nullement au discours ambiant. C'est pour mieux cerner leur rapport à la «rumeur», la façon dont ils s'en inspirent ou s'en démarquent, que nous devons aussi relire tout ce qui se dit³¹, s'écrit et se raconte à l'époque. Vaste programme que cette sociogénèse, puisque, pour la plupart, nos écrivains voyagent aussi beaucoup entre le Canada, l'Amérique et l'Europe où d'autres environnements discursifs interviennent alors. Définir dans ce contexte ce qui distingue leur écriture, dire en quoi elle caractérise une génération, voire un «mouvement littéraire», tient de la gageure. C'est ce que je tente pour finir.

28. Voir le discours de Gabriel-Elzéar Taschereau, 22 janvier 1793, John Hare, *Aux origines du parlementarisme québécois. 1791-1793*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993, p. 262-264.

29. Je renvoie aux batailles de Chrysler Farm et de Châteauguay où s'illustrent alors deux héros «canadiens»: J. W. Morrison et Ch. de Salaberry.

30. Pierre-Jean de Sales Laterrière [pseudonyme A Canadian], *A Political and Historical Account of Lower Canada; with Remarks in the Present Situation of the People as Regards Their Manners, Character, Religion, & c.*, London, William Marsh And Alfred Miller, 1830.

31. Sur l'importance de l'oralité dans la transmission des idées révolutionnaires, au moment de l'invasion américaine, voir Gustave Lanctôt, *Le Canada et la Révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965.

La génération de la Conquête

Entre 1760 et le tournant du ^{xix}^e siècle, parallèlement à la constitution d'un appareil éditorial et de structures politiques, un sentiment d'appartenance voit le jour parmi les Canadiens³² dont les élites se mettent à écrire et à publier. Il s'agit là des premiers textes écrits et adressés, reçus ou censurés par des individus impliqués à des titres divers dans la circulation des idées et des formes littéraires, le progrès des connaissances, l'engagement politique ou l'action socioculturelle. Que leurs textes soient publiés et diffusés au Canada (majorité des cas), ou que, publiés à Londres, Paris, New York ou Albany, ils connaissent aussi une diffusion canadienne (Du Calvet, Roubaud, Grasset de Saint-Sauveur, Huet de la Valinière), ces textes portent sur des réalités géopolitiques et culturelles canadiennes. Leur intérêt réside dans l'idée de cette « publication », au sens large que donne encore le ^{xviii}^e siècle à « publier » ou « publicité » : rendre public et notoire, ou porter à la connaissance du public (sous forme de livres comme de journaux ou de manuscrits)³³. C'est pourquoi j'inclus en marge de ce corpus des textes manuscrits ayant alors circulé dans des réseaux de notables et de négociants.

Dans son *Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Jürgen Habermas parle des « journaux manuscrits » qui, depuis longtemps déjà, circulent dans ces réseaux. Ils participent en Europe d'un vaste échange d'informations qui, relayé par la presse au tournant du ^{xviii}^e siècle, donnera naissance à un « espace public » : « forum d'où les personnes privées rassemblées en un public s'apprétaient à contraindre le pouvoir de se justifier face à une opinion publique³⁴ ». Comme l'ont déjà noté les auteurs

32. J'entends par Canadiens, aussi bien les auteurs natifs, que les Européens ayant vécu ou s'étant établis au Québec à cette époque.

33. Pour s'en tenir à une définition contemporaine à notre époque, le *Dictionnaire de l'Académie française* offre en 1778 pour « Publication » : « Action par laquelle on donne une chose publique et notoire », et ne relève qu'au sens restreint le cas du livre (Nîmes, Pierre Beaume, 1778, tome 2, p. 356). Le sens actuel et restreint d'éditer (faire paraître chez un imprimeur ou un éditeur) n'est généralisé que dans le courant du ^{xix}^e siècle (attesté en 1829 par *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, 1993, tome 1, p. 1666).

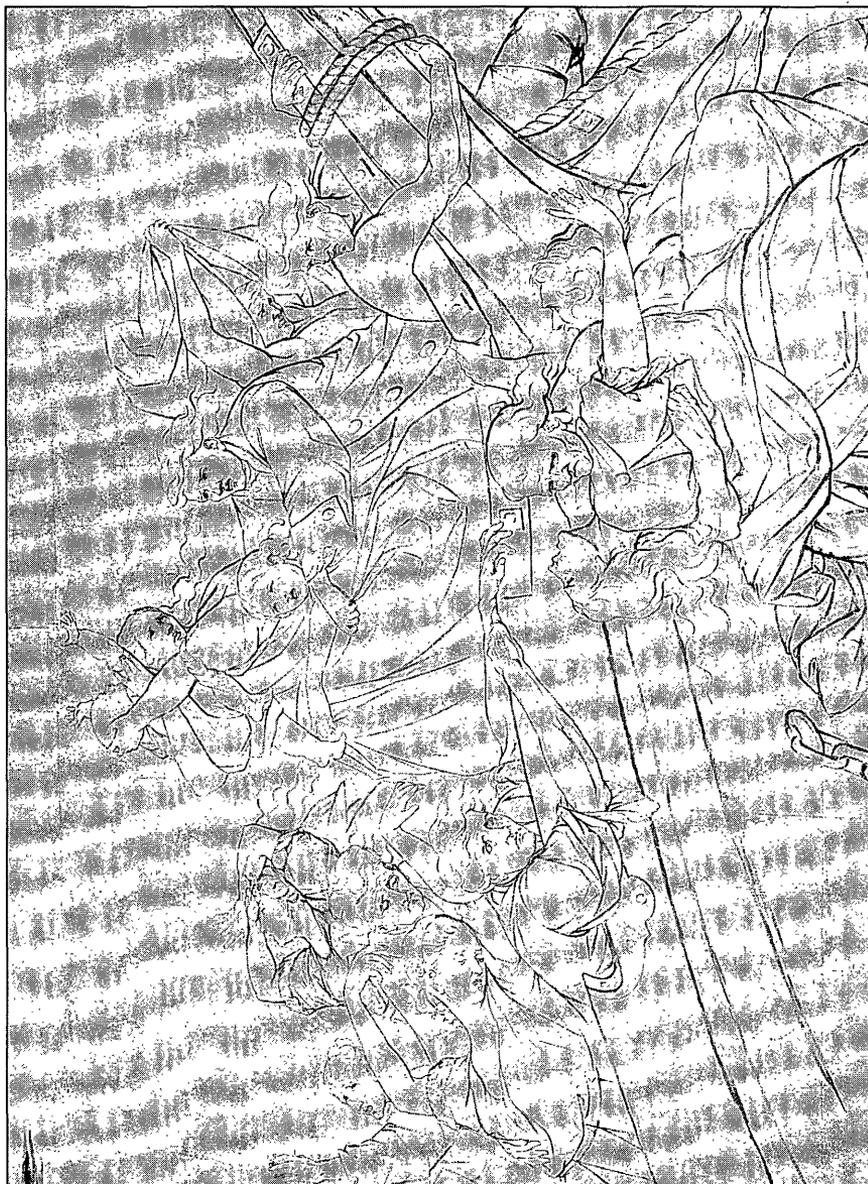
34. Sur l'usage de ces termes à l'époque, voir Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, p. 36-37 : « Ce qui est soumis au jugement du public acquiert de la Publicité. À la fin du ^{xvii}^e siècle, l'anglais emprunte *publicity* au français *publicité* ; en Allemagne, le mot apparaît au ^{xviii}^e siècle. La critique elle-même se présente sous la forme d'« opinion publique » (*öffentliche Meinung*), expression qui, en Allemagne, s'est forgée au cours de la deuxième moitié du ^{xviii}^e siècle à partir

de *La Vie littéraire au Québec*, l'émergence des Lettres est ici contemporaine à la création de cet espace³⁵. C'est ainsi que la plupart de nos premiers écrivains interviennent dans les grands débats de société, à la fin du xviii^e siècle : statut des « nouveaux sujets », Acte de Québec, guerre d'indépendance américaine, liberté d'expression, projet d'université, Constitution de 1791, langue de débats à la chambre, etc. C'est à ces occasions qu'ils font entendre leur voix, « publient » leurs opinions et affinent leur plume. Des écrits de circonstance, certes, mais non dépourvus d'une dimension personnelle, d'un pathos marqué par l'époque et d'une sensibilité « littéraire » (au sens donné en tête de cet article). Si ces écrits ne sont pas encore des « textes³⁶ », ils émanent de scripteurs liés par un curieux phénomène de génération.

Bien que relevant de trois groupes d'âge, nos écrivains se sont surtout illustrés au début du Régime anglais, de l'imprimerie et des premières gazettes. Ils forment ce que j'appellerais « la génération de la Conquête ». Les plus nombreux, âgés entre vingt et trente ans dans les années 1760-1770, produisent et font circuler leurs textes entre 1770 et 1800, tout comme leurs aînés qui, eux, ont connu la fin du Régime français. Leurs cadets, enfin, nés peu après la Cession, se font connaître au tournant du xix^e siècle. C'est le plus vieux d'entre eux, Saint-Luc de La Corne, qui produit à cinquante ans le premier texte du corpus, un journal de voyage racontant le naufrage de *L'Auguste* en 1761. Le plus jeune, Ross Cuthbert, fait paraître à vingt-sept ans son *Areopage* (1803) et à trente-trois ans son *Apology of Great Britain* (1809)³⁷. Si soixante-treize années séparent biologiquement ce dernier de La Corne, leurs productions imprimées ne sont espacées que d'une trentaine d'années : comme celle de leurs confrères en écriture, leur vie littéraire s'écoule entre la fin des années 1770 et le tournant du xix^e siècle. Indépendamment de son âge, donc, en ces « lendemains de

de son équivalent français. *Public opinion* est apparu en Angleterre à peu près à la même époque [...]» (souligné par l'auteur).

35. Maurice Lemire, *La Vie littéraire au Québec. tome 1 (1764-1805). La voix française des nouveaux sujets britanniques (1764-1805)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p. viii.
36. Quelle autre instance critique aurait pu les consacrer comme *textes* ou *œuvres*, que l'éphémère *Gazette littéraire* du tandem Mesplet-Jautard, dont Pierre Hébert et Jacques Cotnam montrent ici même le cumul des fonctions exercées alors sous couvert de pseudonymes ?
37. À titre indicatif, rappelons que Philippe Aubert de Gaspé père, né en 1786, relève d'une autre génération d'écriture, celle des années 1860. En effet, si l'on fait abstraction de sa collaboration possible au roman de son fils (*L'Influence d'un livre*, 1837), ses *Anciens Canadiens* et ses *Mémoires* ne paraissent qu'en 1863 et 1866.



Napoléon Bourassa, *Le Naufrage de L'Auguste* (à l'état d'esquisse)
(Musée du Québec, Parc des Champs de Bataille)

Conquête³⁸», chacun se lance à sa façon dans la conquête des Lettres et concourt à l'élaboration d'une fiction identitaire.

Cela suffit-il à circonscrire une «génération» ou un «mouvement» littéraires? Le seul apprentissage de l'écriture et du débat public permet-il de regrouper ces individus? Ne faut-il pas encore préciser le programme qui les anime? Si l'on entend par là le rapport à une tradition littéraire, la révolte d'une génération contre ses aînés, la querelle d'Anciens et de Modernes, tous phénomènes liés à la maturité des cultures européennes, rien de cela ne caractérise nos gens. Ici, c'est dans une perspective américaine que s'apprécie pleinement le phénomène: télescopage des générations et des codes esthétiques, hybridité des formations intellectuelles et, pour tous, «nouvelleté» de la prise de parole. Le vénérable La Corne et les collégiens Mézière et Panet (formés au Canada) gravitent autour des quadragénaires Mesplet, Jautard et Du Calvet (formés en France); deux quinquagénaires, Hubert et de Messein, poléminent sur un projet d'université (natifs du Québec, ils sont passés par le collège Louis-le-Grand de Paris, pour l'un, et par le Séminaire de Québec, pour l'autre). Mais quels que soient leurs itinéraires et leurs oppositions, tous ces hommes ont conscience d'entreprendre ici une tâche essentielle: fonder dans des conditions ardues et parfois périlleuses une «référence» (intellectuelle, idéologique) dont pourront se prévaloir les générations futures. Un nouvel humanisme voit le jour, aux couleurs des Lumières, mais aussi de plus «vieilles» traditions de pensée, dont certaines, on le verra, évoquent la Renaissance. Comme l'affirme *Le Spectateur tranquille au Jeune Canadien patriote*: «[...] à tous sans exception je ferai part avec plaisir de mes lumières, je vous permets même de me critiquer, je me mettrai à la portée de chacun, et je serai toujours le sincère ami de la jeunesse qui cherche à s'instruire³⁹».

Nous sommes dans une phase d'initiation. Point encore de programme ou de manifeste, mais des débats tous azimuts. Ceux de la *Gazette littéraire de Montréal*, entre 1778 et 1779, ceux des gazettes de Québec et de Montréal entre 1790 et 1791 portent sur les sujets les plus divers, les points les plus controversés. Tour à tour, il y est question de l'éducation des enfants, des jeunes gens, des adultes, de l'apprentissage de la langue française, des sciences, de la lecture des Anciens, des Classiques et des Modernes. Sont alors convoqués Cicé-

38. Voir Lionel Groulx, *Lendemain de conquête. Cours d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, 1919-1920*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920.

39. *Gazette littéraire de Montréal*, 24 juin 1778 (je reprends ici la transcription de Jean-Paul de Lagrave et Jacques-G. Ruelland, 1989, p. 111).

ron, Virgile, Horace, Ovide, Boccace, Pétrarque, l'Arioste, La Fontaine, Boileau, Montesquieu et, bien sûr, Voltaire⁴⁰! Tout au long de ces années de braise, plus que la religion, c'est, me semble-t-il, la langue qui préoccupe les «Philosophes canadiens», tant dans les gazettes (souvent bilingues) que dans la vie publique et bientôt au parlement. Comment s'en étonner, lorsqu'on sait l'importance de l'idiome dans l'improbable définition d'une identité, le rapport problématique de la langue maternelle à l'étrangère au moment de la prise de parole ou d'écriture⁴¹? Bien avant d'aborder le clivage des langues à l'Assemblée, on s'interroge donc sur la maîtrise même de la langue maternelle parmi les Canadiens. On s'oppose ainsi haut et fort dans la *Gazette de Montréal* à l'hégémonie du latin dans les collèges et aux effets néfastes de la langue morte sur l'apprentissage de la vivante, trop souvent négligée (à lire de telles envolées, les charges de Rabelais contre les «écumeurs de latin» reviennent à l'esprit). Le «nous parlerons et écrivons français» du *Spectateur tranquille*⁴² sonne alors comme une *Défense et Illustration* canadienne.

Pour risquer un parallèle avec cet autre mouvement littéraire, je dirais que La Pléiade française présente à la Renaissance certains traits institutionnels de même nature, quant aux phénomènes de génération et d'écriture. Outre le fait que cette «brigade⁴³» de poètes et d'érudits fut mêlée à une forme de conquête littéraire dans la fameuse *Défense et illustration de la langue française*, la production de la Pléiade s'étend sur une quarantaine d'années (des premières œuvres poétiques de Peletier du Mans aux dernières de Ronsard). Nés entre 1517 et 1532, les du Mans, du Bellay, Pontus de Tyard, de Baïf, Jodelle, Belleau et des Autels n'ont qu'une quinzaine d'années de différence,

40. Ne parle-t-on pas d'une académie voltairienne à Montréal le 21 octobre 1777 (Lettre de L.S.P.R.S.T. à l'imprimeur de la *Gazette littéraire de Montréal*, 21 octobre 1778)? Voir Jean-Paul De Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794): diffuseur des lumières au Québec*, Montréal, Patenaude éditeur, 1985, p. 128.

41. Voir Régine Robin, *Le Deuil de l'origine. Une langue en trop, une langue en moins*, Saint-Denis, Presses de l'Université de Vincennes, 1993 («La langue perdue», p. 7-50), et ici-même, l'article de Lucie Robert sur Quesnel.

42. Voir *Gazette littéraire*, «[...] nous sommes restreints à lire nos rudiments et nos dictionnaires qui ne nous montrent que du latin, on ne corrige jamais nos fautes en français, nous ne sommes occupés que des auteurs latins et de leur orthographe; aucun de nous connaît Restaut, Danet pour la langue française, LeRoi, Voltaire, les décisions de l'Académie, on nous montre à composer des vers en latin, mais nous ne connaissons point les principes de la poésie française» (Lagrave, Ruelland, 1991, p. 112).

43. La Brigade fut le premier nom du groupe, avant de devenir La Pléiade, en 1556. Si, un peu témérairement, nous situons ici la Pléiade canadienne aux lendemains de la Conquête, Camille Roy la voit plutôt au lendemain de 1837 (*op. cit.*, p. 11).

mais quarante-cinq ans séparent les termes de leurs carrières : du Bellay meurt en 1560 et Pontus de Thiard s'éteint en 1605. Les œuvres elles-mêmes de cette génération d'écrivains paraissent au long d'une quarantaine d'années (entre 1547 et 1584). Sans doute plus homogène esthétiquement, plus liée à un réel phénomène de génération et surtout mieux fournie en « œuvres », la Pléiade française s'inscrit aussi dans une quête identitaire autour d'une langue nationale et de valeurs culturelles que nos Canadiens découvriront en leur temps et dans un contexte propre. Confrontés eux aussi au choc des langues et des religions, à une nouvelle conception de l'homme en société, ils devront également, comme on l'a vu, s'adapter aux bouleversements de l'imprimé. *Mutadis mutandis*, la « réformation » à laquelle la civilisation britannique les invite (ou qu'elle leur impose), la découverte de l'Amérique (ou d'un certain destin américain)⁴⁴, le défi du négoce et d'un premier capitalisme ne transposent-ils pas dans le chronotope canadien l'aventure européenne du xvi^e siècle⁴⁵? Ne pouvant illustrer plus avant ce propos, je me contenterai pour finir de revenir à cette génération de la Conquête qui, on l'aura compris, est plus une génération d'écriture que d'écrivains (au sens strict).

Mis à part la « brigade » Jautard, Mesplet, Quesnel, Mezière et peut-être Du Calvet⁴⁶, les La Corne, Roubaud, Labadie, Messein, Plessis et Cuthbert n'ont guère le sentiment de faire œuvre littéraire. Non qu'ils ne puissent prétendre au statut d'auteurs : même s'ils s'en défendent

44. La découverte « géographique » des territoires américains date bien sûr de l'avant-Conquête ; je parle ici de la découverte politique d'un destin américain. Car si, *individuellement*, explorateurs, missionnaires et coureurs des bois s'aventureraient dans des territoires beaucoup plus vastes, sous le Régime français, c'était dans le cadre d'une politique coloniale européenne qui leur échappait totalement. À l'inverse, les Canadiens de l'après-Conquête, bien que retranchés dans un espace plus restreint, doivent alors *collectivement* se situer sur le vaste échiquier nord-américain, face aux colonies du Sud qui obéissent pour la première fois à une logique continentale.

45. Caractérisée par ce que Jean Delumeau appelle « l'éclatement de la nébuleuse chrétienne », la civilisation de la Renaissance est un moment de crise pour la conscience européenne qui se découvre elle-même en découvrant le monde, le progrès technique, l'instruction et le rapport du sujet aux savoirs (voir Jean Delumeau, *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984, mais aussi, pour la dimension littéraire, Daniel Ménager, *Introduction à la vie littéraire du xvi^e siècle*, Paris, Bordas, 1984).

46. Individus liés à la *Gazette littéraire*, à l'Académie de Montréal, ou au « Théâtre de Société » de Quesnel (avec Pierre-Amable de Bonne, Jean-Guillaume De Lisle, Louis Dulongpré, Jacques Herse, Joseph-François Perreault et François Rolland). Chez eux, le sens d'une mission littéraire ou culturelle est plus vif, du fait de l'expérience qu'ils peuvent avoir d'une vie associative (plusieurs sont négociants, magistrats et/ou francs-maçons).

parfois en de touchantes circonlocutions, leurs précautions oratoires relèvent plus d'un topos que d'une réelle incapacité à se lancer dans les Lettres. «Ce n'est qu'une légère esquisse des malheurs de l'Auteur, pour préparer à la lecture des lettres suivantes», prévient en 1784 Du Calvet, en tête de son *Appel à la Justice de l'État*. La Corne, lui, retrouve en 1778, presque mot pour mot, l'avertissement du Père Crespel dans un autre récit nautique de 1742: «Je n'ai point entendu donner une Relation ampoulée de mon naufrage et de ses suites, j'ai raconté uniment et sans embellir toutes les circonstances; aussi je ne me donne point pour Auteur, *la vérité n'a pas besoin d'être ornée*⁴⁷». En 1815, Laterrière père débute ses *Mémoires* par «je n'aurais jamais voulu en occuper le public, faute de talents suffisants et n'étant point écrivain ni historien». Si leur rhétorique trahit parfois une forme de littérarité, ces ouvrages obéissent le plus souvent à d'autres impératifs. Leur écriture avant tout transitive recèle cette «circonstance» étrangère au langage dont parle Barthes à propos du discours politique, marqué, lui, par «le regard d'une intention⁴⁸». Plus écrivains qu'écrivains, nos proto-scripteurs prêtent leur plume à une société qui, on l'a vu, se cherche une référence, aspire à un récit commun.

Faute de «textes», nous disposons du moins d'une écriture qui s'expose alors pour la première fois aux yeux du public: de l'écrit, beaucoup d'écrits, de toutes sortes, apparaissent alors au détour de l'imprimerie. Le récit de La Corne connaît en 1762 deux «émissions» manuscrites à Montréal et à New York, avant sa première parution dans le *New York Mercury* et une édition chez Mesplet en 1778⁴⁹. Même si tous ne font pas sur le champ l'objet d'une publication, nos *monuments* circulent du moins en dehors des espaces privés où l'écriture, jusque-là, se cantonnait volontiers. Correspondances familiales où s'échangent aussi des nouvelles «sociales» qui, lues ailleurs, dans d'autres cercles, alimentent une chronique (Quesnel, Pierre-Louis Panet, Mézière⁵⁰). Billets et lettres de prison interceptés par des sbires

47. *Voyages du R. P. Emmanuel Crespel, dans le Canada et son naufrage en revenant en France*, Louis Crespel éditeur, Francfort-sur-le-Main, 1742 (l'italique marque le syntagme retrouvé chez La Corne). L'ouvrage avait été réédité en 1757 à Amsterdam et connu ensuite de nombreuses rééditions au Canada à partir du XIX^e siècle; voir Jean-Guy Pelletier, «Emmanuel Crespel», *Dictionnaire biographique du Canada*, tome IV, p. 196-197.

48. Roland Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1953, p. 32-33.

49. Voir ici-même l'article de Pierre Lespérance sur le récit de La Corne.

50. L'édition prochaine de la correspondance de Quesnel (dont John Hare donne ici un aperçu) témoigne de cette chronique sociale qui se diffuse aussi bien dans d'autres espaces, épistolaires (Julie Roy entreprend dans ce sens à l'ALAQ une recherche sur un corpus de correspondances féminines de l'époque).

et transmis en haut lieu pour y connaître alors une « publicité » dont se passerait l'auteur (Laterrière et ses compagnons de geôle sous Haldimand). Certains de ces écrits originellement destinés à un espace restreint de lecture peuvent aussi aboutir sous les presses : correspondances commerciales ou juridiques, rapports de fonctionnaires, mémoires propulsés sur la place publique à l'initiative d'un auteur frustré ou d'une autorité jalouse de ses prérogatives. Du Calvet publie les pièces d'un procès qui l'oppose à Pierre-Méru Panet, l'année même où « sévissait » la première gazette littéraire de Montréal (1779).

*
**

Quels que soient le statut de ces écritures et les circuits qu'elles empruntent alors, ce qui frappe l'observateur, c'est le nombre de textes aboutissant soudain dans l'espace public de l'après-Conquête. En moins de trois décennies, toute une série de phénomènes scripturaux viennent à surgir dans le nouvel espace conquis par les Canadiens. À nous de les lire ou de les relire dans une nouvelle perspective, à nous d'apprécier la richesse particulière de cette génération d'écriture où puisera, consciemment ou inconsciemment, celle de 1840-1860. Alors seulement cette dernière ne donnera plus l'impression d'une génération spontanée. Alors enfin, un autre horizon d'écriture et de vie littéraire aura déjoué les croix de 1837-1838.